

Dossier de demande d'autorisation préfectorale de construire et d'exploiter une canalisation de transport de gaz naturel

Direction Opérations / Département Projets-Construction

FR-RAUT-000-TIGF-000001_P02

Suivi par Bruno MENERET

TIGF

Pièce 2

MEMOIRE EXPOSANT LES CAPACITES TECHNIQUES,
ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE TIGF

RENFORCEMENT D'AUTERIVE (RAUT)

CANALISATION DN 150 MIREMONT – PUYDANIEL

MODIFICATION DU BRANCHEMENT DN 80 GrDF AUTERIVE

Communes de Miremont, Lagrâce-Dieu, Puydaniel et Auterive

Département de la Haute-Garonne (31)

Rev.	Statut	Date	Révision mémo	Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
00	IFA	19/03/2014	Édition préliminaire	F.CORDIER	A.BODIN	B.MENERET
01	IFA	28/07/2014	Edition suite à consultation administrative	F.CORDIER	A.BODIN	B.MENERET

Dénomination sociale : Transport et Infrastructures Gaz France
Adresse postale siège social : 49, avenue Dufau - BP 522 - 64010 PAU CEDEX
Tél. : +33 (0)5 59 13 34 00 - Fax : +33 (0)5 59 13 35 60 - www.tigf.fr

Capital social : 17 579 088 euros
RCS Pau 095 580 841

TIGF

SOMMAIRE

1	PRESENTATION DE TIGF	3
2	CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES	4
3	CAPACITES TECHNIQUES	4
3.1	Description de la Direction des Opérations (DOP).....	5
3.1.1	Organisation.....	5
3.1.2	Missions	6
3.1.2.1	Le Département Projets Construction	7
3.1.2.2	Le Département Support Technique	7
3.1.2.3	Le Département Exploitation Transport.....	8
3.1.2.4	Le Département Exploitation Stockage	9
3.2	Description de la Direction Développement et Commerce (DDC)	9
3.2.1	Organisation.....	9
3.2.2	Missions	10
3.3	Description de la Direction Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement, Qualité et Développement Durable (HSEQ).....	11
3.3.1	Organisation.....	11
3.3.2	Missions	11

1 PRESENTATION DE TIGF

Créé en 1945, GSO a exploité un réseau de transport de gaz naturel d'environ 4900 km de canalisations, représentant 13 % du réseau de transport français, réparti sur les 15 départements suivants du Sud Ouest de la France :

- | | |
|------------------------|-----------------------|
| - Pyrénées-Atlantiques | - Aude |
| - Landes | - Tarn |
| - Gironde | - Lot |
| - Gers | - Aveyron |
| - Haute-Garonne | - Tarn et Garonne |
| - Lot et Garonne | - Pyrénées-Orientales |
| - Hautes-Pyrénées | - Cantal |
| - Ariège | |

Jusqu'au 30 juin 2002, ces ouvrages de transport étaient construits et exploités sous le régime des concessions :

- Par décret du 25 août 1992 (JO du 28 août 1992), la concession numéro 7 porte sur le réseau de transport de gaz dans les départements des Pyrénées-Atlantiques, des Landes, de la Gironde, du Gers, de la Haute-Garonne, du Lot et Garonne, du Tarn et Garonne, du Lot, de l'Aveyron, du Tarn, de l'Aude, de l'Ariège et des Hautes Pyrénées.
- Par décret du 27 septembre 1995 (JO du 4 octobre 1995), la concession numéro 6 porte sur le réseau de transport de gaz dans le département des Pyrénées-Atlantiques.
- Par décret du 31 juillet 2000 (JO du 4 août 2000), la concession numéro 8 porte sur le réseau de transport de gaz dans les départements du Gers, de la Haute-Garonne, de l'Aude.

En application de l'article 81 de la loi de finances rectificative pour 2001 (loi n°2001-1276 du 28 décembre 2001), GSO a acheté à l'Etat le réseau de transport de gaz naturel susvisé et en est devenu propriétaire.

Dans un marché gazier en pleine mutation suite à la libéralisation et son ouverture à la concurrence, GSO devient TIGF (Total Infrastructures Gaz France) le 1er janvier 2005. Cette société reprend les activités Transport opérées par GSO auxquelles ont été adjointes les activités de stockage exercées par la société Total Stockage Gaz France (TSGF). Dans le cadre de la transposition de la Directive 2009/73/CE du 13 juillet 2009, la dénomination sociale de TIGF change en « Transport et Infrastructures Gaz France ».

Le 05 avril 2013, TIGF est cédé par Total à un consortium d'entreprises constitué par l'opérateur de transport et de stockage de gaz italien SNAM (45%), le fonds de l'État de Singapour GIC (35%) et EDF (20%).

Actuellement, TIGF gère un réseau de transport de gaz naturel d'environ 5 000 km soit 14% du réseau national sur les 4 régions du Grand Sud-Ouest et exploite les stockages souterrains de Lussagnet (40) et d'Izautte (32) offrant une capacité totale de 5,7 Gm3 soit 22% des capacités françaises de stockage.

2 CAPACITES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

TIGF est une société anonyme dont le capital s'élève à 17 579 088 €.

En 2012, TIGF a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 355 M€.

3 CAPACITES TECHNIQUES

Pour remplir ses missions de construction, d'entretien et d'exploitation de son réseau de transport de gaz naturel, TIGF s'appuie principalement sur trois directions :

La Direction des Opérations (DOP) de loin l'entité la plus importante en terme de personnel de l'entreprise, organise l'exploitation et le maintien des installations de l'entreprise, assure les travaux et la construction des installations nouvelles ou de remplacement, définit les méthodes de travail et d'exploitation, assure et gère 24h/24 les flux physiques du gaz des fournisseurs vers les utilisateurs.

La Direction Hygiène, Sécurité, Environnement, Qualité et Développement Durable (DHSEQ-DD) définit la politique dans ces différents domaines et est également en charge de la santé et de la sûreté

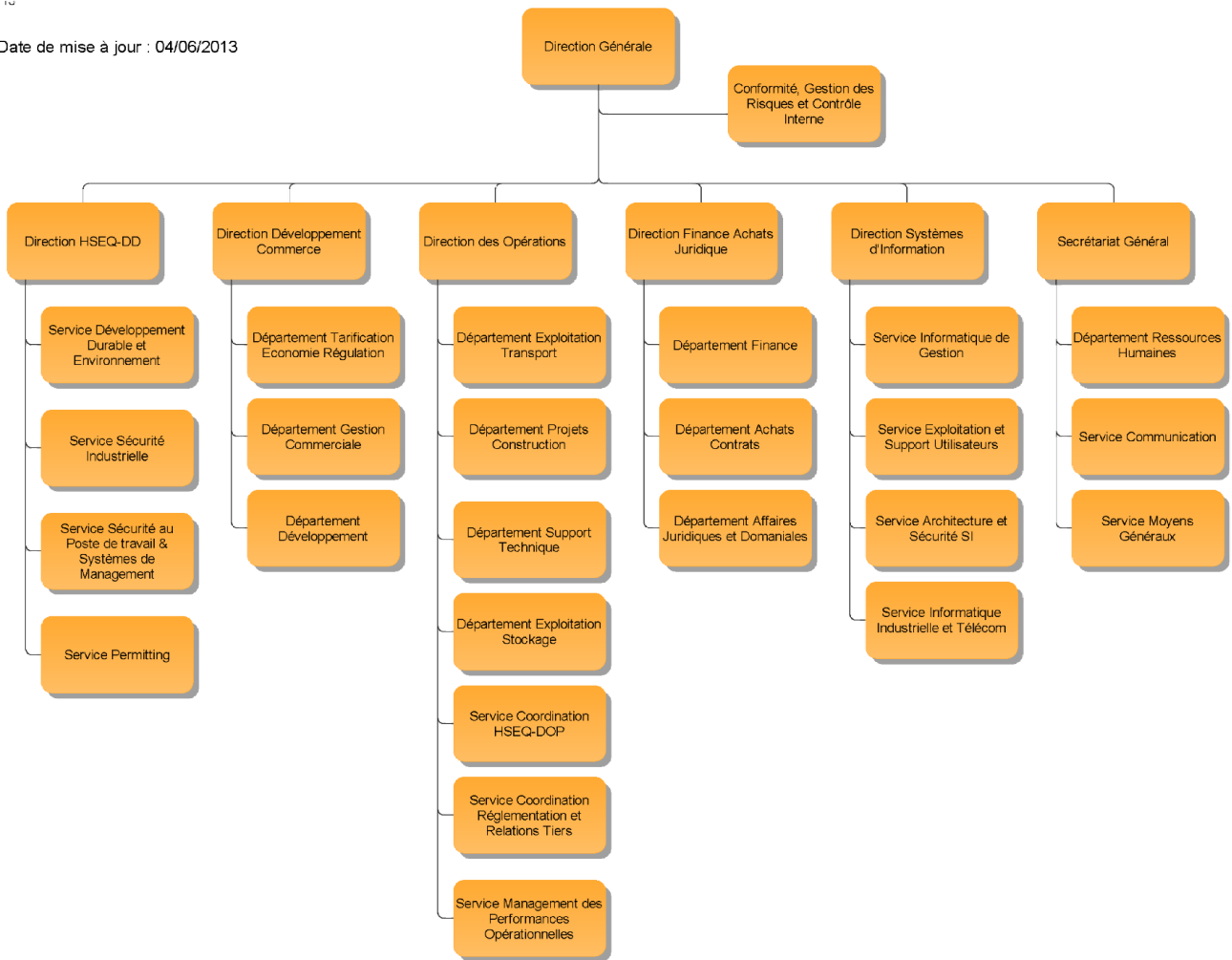
La Direction Développement et Commerce (DDC) identifie les besoins de développement, puis mène les études, élabore et met en place l'offre commerciale d'accès aux infrastructures de transport et stockage, assure la relation avec la Commission de Régulation de l'Energie (CRE) et gère les relations commerciales avec la clientèle.

Les missions remplies par ces trois directions sont décrites ci-après.

En support à ces directions :

- La Direction Finance Achats Juridique (DFAJ) gère le budget, la trésorerie, les investissements et l'assistance juridique,
- Le Secrétariat Général (SG) gère les ressources humaines et la communication,
- La Direction des Systèmes d'Informations (DSI) est chargée de l'exploitation, de la maintenance et de l'évolution des systèmes d'informations, de l'informatique industrielle et commerciale.

Date de mise à jour : 04/06/2013

**Organigramme de TIGF**

3.1 DESCRIPTION DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS (DOP)

3.1.1 Organisation

La Direction des Opérations est composée d'environ 325 personnes réparties au sein des entités suivantes :

- **Le Département Support Technique** a pour mission la définition et validation des conditions techniques et méthodes d'exploitation des installations dans les domaines des procédés, de la maintenance et de l'inspection, en prenant en compte la sécurité, la protection de l'environnement et l'optimisation des coûts et délais.
- **Le Département Projets Construction** est en charge des études d'avant projets et de la réalisation des projets de construction ou de modifications des infrastructures industrielles de transport et de stockage de TIGF.
- **Le Département Exploitation Transport** est en charge de l'exploitation des infrastructures de Transport de gaz de TIGF.
- **Le Département Exploitation Stockage** est en charge de l'exploitation des infrastructures de stockage de gaz de TIGF.

- **Le Service Coordination Réglementation et Relations Tiers (CRT)**, est en charge de coordonner les relations et apporter une vision cohérente de l'ensemble des actions techniques et opérationnelles découlant de l'application de la réglementation auprès des administrations.
 - Il occupe une position transverse au sein de TIGF en support des différentes entités.
 - Il encadre au niveau de la DOP, le volet technique des engagements pris par TIGF vis-à-vis des administrations.
 - Il participe aux groupes de travail : ministère, guides, interprofession permettant de suivre les évolutions réglementaires et de les anticiper.
 - Il centralise les échanges des différentes entités avec les Administrations.
 - Il est l'interlocuteur privilégié de l'Administration
- **Le Service Management des Performances Opérationnelles (MPO)**, en charge des dispositifs de suivi et de l'intégrité, de la conformité et de la performance des installations ainsi de l'adéquation des moyens aux missions définies dans le cadre des objectifs de l'entreprise ;
- **Le Service Coordination HSEQ-DOP**, en charge de la déclinaison et de l'animation de la politique HSEQ-DD au sein de la DOP.

3.1.2 Missions

La Direction des Opérations (**DOP**) est responsable de la sécurité et la continuité des opérations de transport, de stockage et de construction des infrastructures de TIGF, elle assure la gestion technique et opérationnelle des installations de Transport et de Stockage, la réalisation des projets d'adaptation ou de développement et participe à l'adaptation de l'entreprise au nouveau contexte gazier.

Missions spécifiques sécurité

Gestion du risque industriel :

Afin d'assurer au mieux la sécurité de ses ouvrages, TIGF a développé et mis en œuvre des méthodes de surveillance traditionnelles assurée par la Direction Opérations : visites pedestre, automobile et aérienne du tracé des canalisations et des installations, selon des fréquences adaptées à l'environnement.

Parallèlement, des campagnes d'information des tiers (mairies, riverains, entreprises de travaux publics et agricoles, maîtres d'ouvrage et d'œuvre, sociétés de distribution d'eau et d'électricité, ...) sont lancées régulièrement en vue de leur rappeler la présence de nos ouvrages et les réglementations en matière de déclarations de travaux dans le sous-sol.

En cas d'incident sur le réseau, des moyens humains peuvent être mobilisés à tout moment par le Service Mouvement de Gaz pour procéder à la mise en sécurité de la partie d'ouvrage endommagée : il s'agit du personnel des secteurs d'exploitation transport (système d'astreinte en dehors des heures ouvrables) et de prestataires au travers d'accords ou conventions, de personnels des centres de distribution GDF, régies indépendantes et des services départementaux de sécurité et d'incendie. Des équipes de réparation du Service Groupe Intervention peuvent également être mobilisées à tout moment pour procéder à la remise en état de l'ouvrage.

Politique « sécurité » du personnel de l'entreprise et de ses sous-traitants :

Cette politique est mise en place par la Direction Hygiène/Santé, Sécurité, Environnement et Qualité de l'entreprise. Elle a consisté à la mise en œuvre, dès 2002, d'un Système de Management de la Sécurité, fondé sur le Système International d'Evaluation de la Sécurité (SIES) de DNV pour les installations de transport, qui se traduit notamment par :

- une sensibilisation et une mobilisation du personnel de la Direction des Opérations opérant sur les sites,
- des inspections de nos installations réalisées sous l'angle de la sécurité des intervenants (internes et externes à l'entreprise),
- des analyses structurées des accidents du travail suivies de mesures correctives,
- des actions de sensibilisation des entreprises sous-traitantes et de formalisation contractuelle des règles à respecter (cahier des charges « sécurité », engagement « sécurité » joints aux appels d'offres).

Certifications :

- ISO 14001 sur l'ensemble des sites transport et stockage pour le système de management environnemental TIGF.
- ISO 9001 pour nos installations de mesure en ligne assurant la qualité et l'odorisation du gaz livré.
- Reconnaissance de niveau 8 par le système international d'évaluation de la sécurité (SIES).

Ces certifications sanctionnent le souci constant de TIGF d'améliorer la qualité de ses services dans le respect de l'environnement

3.1.2.1 Le Département Projets Construction

- Gère l'ensemble des activités nécessaires à l'étude et la réalisation des ouvrages retenus (canalisations, stations de compression, bâtiments, etc.) par la Direction Développement Commerce ou les Régions, à l'exception des travaux qui sont délégués aux Responsables d'Affaires en régions,
- Assure la gestion du portefeuille des projets, en contrôle l'avancement en terme de planning et de coût,
- Etablit ou fait établir et améliorer le référentiel « construction »,
- Veille au respect de la politique Sécurité et Environnement sur les chantiers, en liaison avec la Direction HSEQ-DD,
- Assure les audits Sécurité et Environnement des entreprises de travaux en liaison avec la Direction HSEQ-DD,
- Réalise les négociations domaniales,
- Conçoit et réalise les infrastructures selon la réglementation en vigueur et en relation avec les autorités locales et administrations,
- Conduit des analyses de risques dès la phase conception selon des méthodologies reconnues : HAZID (Hazard Identification) – HAZOP (Hazard and Operability),
- Elabore les dossiers d'autorisations administratives.

3.1.2.2 Le Département Support Technique

Le Support Technique à l'exploitation Transport et du Stockage a pour mission d'assurer la fiabilité et la disponibilité des installations pour obtenir un haut niveau de sécurité industrielle : études procédés, méthodes maintenance et exploitation, support technique aux régions, management de l'inspection, gestion des données techniques.

- Gère l'ensemble des demandes de modification et est en charge de leur instruction

- Réalise ou Supervise les études Procédés réalisées dans le cadre des études de modifications de l'ensemble des installations,
- Valide les études Procédés réalisées par les prestataires d'ingénierie dans le cadre des projets de développement des installations.
- Participe activement aux HAZOP, HAZID et PTR (Project Technical Review)
- Réalise ou fait réaliser les documents techniques généraux relatifs
 - aux études d'ingénierie
 - au choix des matériels
 - aux opérations d'exploitation
 - aux opérations de maintenance

en vue de leur utilisation dans le cadre des projets de développement, de modifications d'installations, d'opérations d'exploitation et de maintenance.

- Assiste les responsables d'affaires, à leur demande, pour le suivi de fabrication et les recettes des matériels en usine (activité CQI)
- Fournit une assistance opérationnelle aux exploitants pour les opérations de maintenance exceptionnelles
- Valide l'usage de matériels nouveaux
- Maintient l'accréditation COFRAC du banc de Lons et l'accréditation AFAQ des laboratoires
- Assure l'administration du référentiel technique TIGF
- Assure la veille technologique, normative et réglementaire dans les domaines techniques essentiels.
- Demande les expertises dans le domaine du permitting et de la construction des ouvrages.

3.1.2.3 Le Département Exploitation Transport

Service Mouvement de Gaz

Le Service Mouvement Gaz assure la gestion des mouvements de gaz qui vise à optimiser le réseau de transport compte-tenu des demandes des expéditeurs, des disponibilités au niveau des entrées, des besoins de la clientèle, des programmes de maintenance des installations et des incidents techniques.

L'entité Mouvement de Gaz, responsable de cette activité, assure :

- La mise en œuvre des contrats de transport de gaz : préparation des programmes de mouvement de gaz, établissement des prévisions d'enlèvements aux entrées du réseau et de consommation de la clientèle, réalisation de ces programmes,
- L'optimisation de l'utilisation du réseau, en fonction des capacités des installations (entrées, stations de compression,...) et des travaux éventuels affectant ces capacités,
- La gestion technique des incidents et la mise en sécurité des installations, en collaboration avec les autorités concernées (Centres Opérationnels Départementaux d'Incendie et de Secours) et le personnel des secteurs d'exploitation,
- L'établissement des bilans « matière » et « énergie ».

Pour ce faire, un centre de Répartition avec du personnel expérimenté présent 24/h/24 surveille et gère le réseau de Transport avec l'aide de moyens informatiques (de type SNCC, progiciels de calcul de pertes de charge et de simulation d'écoulements en conduites).

Service groupe Intervention

Le Groupe Intervention est chargé :

- D'assurer toutes les interventions d'urgence sur l'ensemble des installations de transport et de stockage,
- D'assurer une prestation de service vis-à-vis des Régions lors des opérations de maintenance, d'inspection ou de réparation après inspection.

Régions Transport

Les trois régions d'exploitation transport (**Toulouse, Bordeaux et Pau**) supervisent onze secteurs d'exploitation et ont la responsabilité

- D'assurer le bon fonctionnement des infrastructures dans la zone dont elle a la responsabilité dans le respect de la politique HSE-DD du groupe et de TIGF. A ce titre elle est garante :
 - De la sécurité, de l'environnement et de l'intégrité des sites
 - De leur surveillance (contrôle des travaux Tiers)
 - De leur maintenance
 - De leur optimisation et de leur évolution en fonction des demandes de la DDC
- D'assurer la conformité réglementaire et relations avec les autorités locales et administrations Pour toutes ces missions elle s'appuie sur les services centralisés de la Direction des Opérations.

3.1.2.4 Le Département Exploitation Stockage

La région de Lussagnet exploite les installations de stockage de Lussagnet et Izaute.

Sur le site de Lussagnet sont rassemblés l'ensemble des installations de traitement (déshydratation, désulfuration) et de compression, permettant d'injecter le gaz en été tant à Izaute qu'à Lussagnet et de le soutirer en hiver pour satisfaire les besoins de consommation des départements du grand Sud-Ouest. L'ensemble de ces installations étant rassemblées sur le site de Lussagnet, une canalisation de transport de gaz relie déjà le site de stockage d'Izaute à celui de Lussagnet.

3.2 DESCRIPTION DE LA DIRECTION DÉVELOPPEMENT ET COMMERCE (DDC)

3.2.1 Organisation

La Direction Développement et Commerce regroupe les entités suivantes :

- **Le Département Développement**, en charge de la détermination de l'évolution du marché du transport et du stockage, de la stratégie de développement des infrastructures, de la maîtrise d'ouvrage des projets de développement des infrastructures et de leur maîtrise d'œuvre jusqu'à la décision d'investissement.
- **Le Département Tarification, Economie et Régulation**, en charge de l'élaboration et de la mise en place de l'offre commerciale d'accès aux infrastructures de transport et de stockage, ainsi que des relations avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE),
- **Le Département Gestion Commerciale**, en charge des relations commerciales avec les expéditeurs et de la gestion des contrats de raccordement avec les clients industriels et les gestionnaires de réseau de distribution.

3.2.2 Missions

Le Département Développement assure les différentes missions suivantes :

- Elaboration des hypothèses d'évolution de la demande de services de transport et de stockage et proposition des solutions permettant d'y répondre,
- Maîtrise d'ouvrage des projets de développement des infrastructures et préparation des dossiers d'approbation des investissements,
- Maîtrise d'œuvre des projets de développement pour les phases d'études préliminaires, d'études conceptuelles,
- Elaboration du schéma directeur de développement, du plan décennal et du budget d'investissement des infrastructures de transport et de stockage,
- Détermination des capacités de transport et de stockage commercialisables,
- Négociation des accords d'interfaces avec les opérateurs adjacents de transport.

Le Département Tarification Economie Régulation assure les différentes missions d'élaboration et de mise en place :

- Des services proposés aux utilisateurs des infrastructures,
- Des tarifs d'accès des tiers aux infrastructures de transport (ATR) et de stockage (ATS),
- Des contrats commerciaux ATR et ATS et les systèmes d'informations nécessaires à leur mise en œuvre,
- Des moyens garantissant la satisfaction des obligations légales et réglementaires relatives à l'ATR et à l'ATS.

Le service Tarification assure par ailleurs les relations avec la Commission de régulation de l'énergie (CRE).

Le Département Gestion Commerciale, au sein de la Direction Développement Commerce, regroupe les entités suivantes :

- Le front-office, en charge des relations commerciales amont,
- Le middle-office, en charge de la mise en œuvre opérationnelle des contrats,
- Le back-office, en charge de la gestion administrative du service.

Ces entités ont mission de :

- Gérer la vente des capacités de transport et de stockage, dans le cadre de l'accès des tiers au réseau (ATR) et au stockage (ATS),
- Assurer la relation commerciale avec les gestionnaires de réseau de distribution et les clients industriels raccordés au réseau,
- Assurer la gestion opérationnelle des contrats (ATR, ATS, interfaces opérateurs adjacents amont et aval, raccordement, etc.) et la facturation,
- Assurer la gestion opérationnelle des interfaces commerciales avec l'extérieur (publication de données, point d'échange de gaz, marchés secondaires de capacités, etc.),
- Effectuer les achats de gaz nécessaires à l'accomplissement des missions et obligations de transporteur et de stockeur.

3.3 DESCRIPTION DE LA DIRECTION HYGIÈNE, SANTÉ, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT, QUALITÉ ET DÉVELOPPEMENT DURABLE (HSEQ-DD)

3.3.1 Organisation

La Direction HSEQ-DD est rattachée au Directeur Général de TIGF et intervient dans les domaines suivant :

- Sécurité des personnes et des installations
- Hygiène/Santé
- Environnement
- Développement Durable (DD)
- Obtention et maintien des autorisations administratives
- Gestion de crise
- Qualité
- Sûreté

Le rôle de la **D**irection **H**giène **S**anté **S**écurité **E**nvironnement **Q**ualité et **D**éveloppement **D**urable est de :

- Conseiller le Directeur Général de TIGF dans la définition de la politique et des objectifs HSEQ-DD.
- Définir les modalités d'application de cette politique.
- Contrôler l'application par les différentes entités de TIGF de la politique HSEQ-DD et assurer le suivi des actions mises en œuvre pour atteindre les objectifs HSEQ –DD fixés.
- Fournir une assistance aux entités de TIGF dans l'application de la politique HSEQ-DD et dans l'élaboration des dossiers administratifs d'autorisation.

3.3.2 Missions

Elaboration et suivi des politiques HSEQ-DD

- Mettre en place, maintenir et faire appliquer des systèmes de management retenus et la réglementation (SIES de DNV, SGS, ISO 14001, ISO 9001...).
- Définir un plan d'action pluriannuel avec des indicateurs de progrès HSEQ et DD en concertation avec les entités de TIGF, contrôler régulièrement sa mise en œuvre et mesurer ses performances.
- Définir le budget HSEQ et DD de TIGF.

Animation des Réseaux d'échanges des Bonnes Pratiques HSEQ

- Favoriser le partage d'expérience des différentes entités de TIGF.
- Participer aux travaux des divers organismes professionnels : ATG, Commission spéciale des transports de Gaz et stockage de gaz.
- Assurer la communication et la promotion internes et externes sur les thèmes HSEQ et DD.

Animation et suivi du système HSEQ

- Gérer et actualiser le référentiel HSEQ,
- Suivre les indicateurs de performance HSEQ,
- Suivre les actions consécutives aux audits HSEQ,
- Sensibiliser au système HSEQ et à la gestion documentaire l'ensemble des personnels.

Participation Technique aux Sites, Chantiers et Entités

- Définir pour tout nouveau projet le cahier des charges HSEQ et Développement Durable, assurer le suivi des études relevant de son domaine de compétence et contrôler les modalités d'exécution.
- Assurer une aide technique à l'entité concernée pour tout ce qui concerne les mesures de protection des installations vis-à-vis des agressions extérieures.
- Participer aux revues techniques des avant-projets et projets.
- Assurer les relations fonctionnelles avec les ATSE en région et aux affaires.

Plan d'urgence et management de crise

- Mettre en place un plan de management de crise en collaboration avec les autres entités de TIGF.
- Organiser les exercices de sécurité en collaboration avec la Direction des Opérations.
- Etablir les plans d'urgence en liaison avec les mêmes entités.
- Gérer les procédures de gestion de crise.
- Participer à la cellule de gestion de crise.
- Participer à la définition des exercices Sécurité opérationnels.
- Participer à la définition des exercices Sécurité au POI et PPI.

Veille Réglementaire et Technologique

- Veiller à la cohérence des actions menées localement (régions) tant en terme de l'application de la politique générale qu'en terme de relations avec les autorités de tutelle.
- Effectuer avec le Service Juridique l'analyse des exigences réglementaires, déterminer la liste des exigences applicables et suivre leur avancement.
- Participer aux groupes de travail interprofessionnels et proposer des solutions techniques faisant référence aux travers des Guides reconnus.

Règles et guides méthodologiques

- S'assurer que les installations et projets sont conformes aux réglementations applicables et règles internes en matière de sécurité, environnement, développement durable, santé.
- Participer à l'établissement et valider les règles HSEQ, DD et guides méthodologiques retenus.
- Etablir et maintenir l'ensemble de la documentation HSEQ et DD et gérer la maîtrise de vie des documents.

Reporting : Faits saillants et statistiques

- Définir les indicateurs HSEQ.
- Mettre en place le suivi du point de vue organisationnel et technique de ces indicateurs.
- Centraliser et consolider le reporting HSEQ de TIGF.
- Examiner les performances HSE lors du Comité de Direction et analyser les faits marquants hebdomadaires basés sur le reporting des sites opérationnels.
- Animer deux fois par an le Comité de Direction qui sera consacré, pour une part majeure, à la problématique d'HSEQ et DD.

Retour d'Expérience

- Analyser ou enquêter, avec les entités concernées, sur tout accident ou quasi-accident ou dysfonctionnement. Détecter les phénomènes récurrents. Proposer des actions correctives et les intégrer au plan d'action.
- Animer les commissions d'enquête : pour tout accident répondant à un certain niveau de gravité, une Commission d'enquête sera mobilisée. Ses conclusions et le plan d'action proposé seront examinés par le Comité de Direction, en présence du responsable de l'entité concernée.

Audits

- Organiser et planifier les audits internes et externes.
- Vérifier au travers d'audit, de visites de sécurité, le bon fonctionnement des entités opérationnelles.
- Chaque membre du comité de Direction participera, avec les responsables Sécurité et toutes personnes qualifiées, à au moins deux visites Sécurité dans l'année.
- Analyser les exigences suite à l'audit et proposer des actions correctives et les intégrer au plan d'action.

Représentation

- Etablir des partenariats avec des institutions diverses (universités, DREAL), des associations relevant des domaines HSEQ et DD.

Formation

- Définir la politique et le plan de formation HSEQ des personnels de TIGF en collaboration avec le secrétariat Général et la Direction des Opérations.
- Diffuser le savoir-faire en matière HSEQ au sein de TIGF et auprès des entreprises intervenantes.
- Participer à la formation HSEQ des personnels.

Sûreté

- Participer à la définition des moyens appropriés et à leur mise en œuvre pour assurer la sûreté des installations de TIGF.
- Evaluer les risques d'agression de TIGF avec les entités opérationnelles.
- Déclencher les plans de protection particuliers, et appliquer les mesures de type Vigipirate.
- Participer à la protection contre les agressions du système d'information.